

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 18 (1956)
Heft: 10

Artikel: Les 150 ans de la fabrique Ott de Worb (BE)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1082995>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

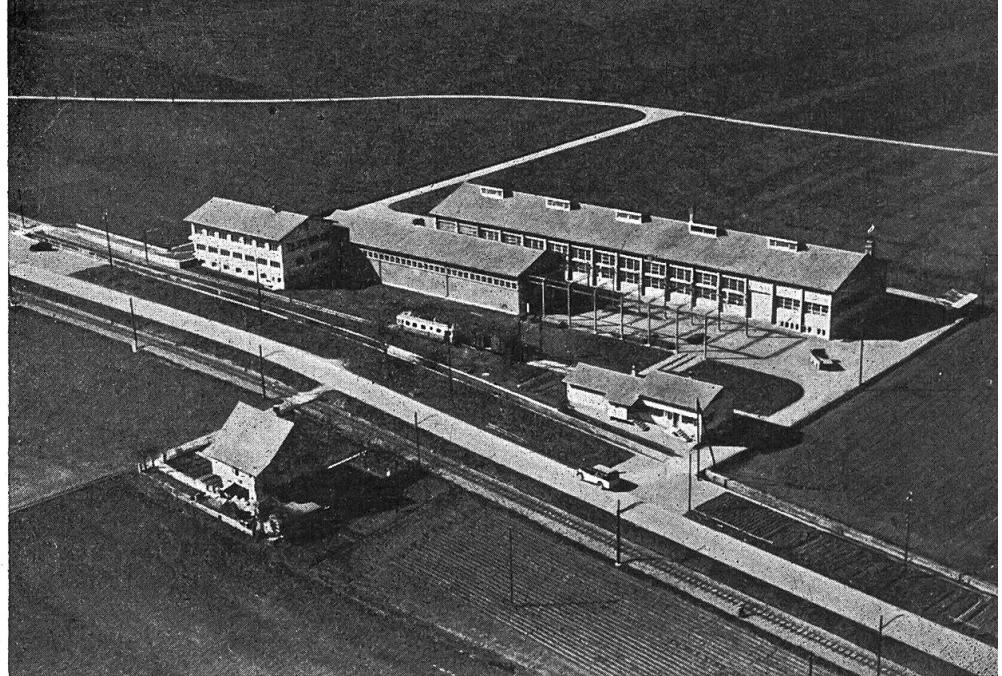
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les 150 ans de la fabrique Ott de Worb (BE)



Un document conservé dans les archives de la fabrique Ott Frères S.A., fabrique de machines, à Worb (BE), confirme que Théophile Ott acheta le 6 septembre 1806 la maréchalerie et forge située au lieu dit Schloss-Stalden, près de Worb. Depuis cette date lointaine jusqu'à aujourd'hui, cette entreprise est toujours demeurée dans les mains de la famille Ott. Si les débuts furent modestes, elle prospéra peu à peu pour devenir au bout de 150 ans une des fabriques suisses les plus en vue dans divers domaines.

L'entreprise Ott se spécialisa au commencement dans la fabrication de voitures à ressorts et il était de mode, dans la bonne société d'alors, d'avoir une voiture de plaisir légère provenant de l'atelier de charronnage de Worb.

Depuis environ 125 ans, la firme Ott s'est vouée à la construction de charrues. Elle a participé dans une proportion considérable au développement de la production de charrues d'usage courant en Suisse. La fabrication de ce genre de machines dans l'usine de Worb a bénéficié d'améliorations constantes, si bien que la charrue brabant Ott jouit d'une solide réputation bien au-delà de nos frontières.

A la fabrication de charrues fut bientôt adjointe celle d'installations de laiterie et de fromagerie. L'entreprise en question possède une longue expérience également dans ce domaine puisqu'elle s'étend sur au moins 70 années. La fabrique Ott s'attacha tout d'abord à perfectionner les foyers suspendus, bien connus dans les fromageries d'alpage, en pourvoyant le dispositif de chauffe d'un entourage de tôle. Puis elle passa plus tard à la fabrication de systèmes de chauffage à wagonnet à feu. En 1910, l'entreprise Ott se lança dans la construction d'installations de laiterie et de fromagerie à générateurs de vapeur, branche d'activité qui a pris un développement considérable. À part ces types d'installations, la production actuelle comprend également ceux à générateurs électriques d'eau chaude. Des centaines de fromageries équipées par la fabrique Ott témoignent de la qualité de ces installations. De nombreuses entreprises marquantes de l'industrie laitière suisse figurent au nombre de ses clients réguliers.

En 1948, c'est-à-dire lors de la mise en service de la nouvelle fabrique, le

programme de fabrication fut élargi une nouvelle fois, de sorte que la maison Ott fournit actuellement aussi des appareils et récipients de tous genres à l'industrie chimique et à l'alimentation.

Au cours de la même période, d'autres fabriques suisses similaires sont devenues de grosses entreprises industrielles. La fabrique Ott s'est cantonnée pour sa part dans la production en vue du seul marché intérieur. Si des limites étaient ainsi assignées à son développement, il lui fut en revanche possible de mieux tenir bon dans les périodes de crise. Elle a su en outre maintenir la réputation de ses produits en les perfectionnant constamment et en adaptant la fabrication aux exigences du moment.

La fabrique Ott a participé depuis plus de 100 ans à toutes les expositions nationales et internationales. Elle s'est toujours vu décerner de hautes récompenses, et souvent les plus hautes. Une production de qualité fut de tout temps le principe de base de ses dirigeants et c'est essentiellement grâce à cela qu'elle a pu devenir l'importante entreprise qu'elle est actuellement.

Le samedi 22 septembre 1956, la fabrique Ott Frères S.A. avait organisé une excursion pour l'ensemble de ses employés et de leurs épouses. L'itinéraire prévu passait par l'Entlebuch pour aboutir au Bodan en traversant le Toggenbourg, tout ce parcours étant effectué en chemin de fer. De là, le bateau conduisit les excursionnistes à Schaffhouse, étape où ils s'embarquèrent de nouveau dans le train pour rentrer à Worb.

Au cours du repas de midi, qui fut pris à Romanshorn, Monsieur Hans Ott, président du conseil d'administration, parlant au nom de la direction de l'entreprise, salua les participants de ce petit voyage d'agrément et les remercia de leur fidèle collaboration. Se faisant le porte-parole de ces derniers, Monsieur Schüpbach exprima à son tour des remerciements pour l'excursion offerte et qui se déroulait si agréablement. fs.

La fixation de dispositifs réfléchissants . . .

aux remorques et chars agricoles, et tout particulièrement aussi aux charrettes à lait, devient d'une nécessité encore plus urgente en automne. Etant donné l'intensité actuelle du trafic, c'est vraiment faire preuve d'inconscience que de se risquer sur les routes avec des véhicules non éclairés et dépourvus de dispositifs réfléchissants rouges.

Dans sa séance du 25 juillet 1956, le comité directeur de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles a pris la décision de continuer la vente des dispositifs réfléchissants à prix réduits aux agriculteurs. On sait que le total de ces dispositifs cédés depuis une année a déjà dépassé le chiffre de 50,000. On peut adresser les commandes aux syndicats agricoles ou bien directement au Secrétariat central de la dite association, à Brougg. De plus, la majorité des propriétaires de tracteurs agricoles sont en possession de bulletins de commande. P.